Paris, le 7 octobre 2015, à la Maison de la Recherche, le **contrat de performance 2014-2018 de Medicen Paris Region** a été signé. Ce document a été ratifié par **Christian Lajoux**, Président du pôle, en présence des partenaires de Medicen Paris Region, à savoir l'État, représenté par M. **Paul-Emmanuel Grimonprez**, Adjoint au Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la région Ile-de-France, le Conseil régional d'Ile-de-France avec M. **Jean-Paul Planchou**, Vice-président en charge du développement économique, de l'innovation et des nouvelles technologies, la Mairie de Paris avec Mme **Marie-Christine Lemardeley**, Adjointe en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante et enfin le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis avec Mme **Nadège Grosbois**, Vice-présidente chargée de l'emploi et de l'économie.

Signature du contrat de performance de Medicen Paris Region

La signature du contrat de performance scelle l'ambition partagée par ces différents acteurs de faire de l'innovation en santé en Ile-de-France un levier de croissance économique, un facteur d'attractivité tant au niveau national qu'international, en se fondant sur l'excellence académique, industrielle et clinique de la région.

Medicen Paris Region, pôle de compétitivité mondial, est le lieu où se retrouvent et se fédèrent tous ces acteurs de la recherche pour transformer cette valeur d'innovation en valeur économique. En particulier, Medicen Paris Region fait émerger les projets innovants collaboratifs, les produits qui en découlent et accompagne les PME du territoire. Ainsi Medicen Paris Region a permis à 257 projets de trouver leurs financements (pour 1,4 milliards d'euros d'investissements dont 468 millions d'euros d'aides publiques). 48 de ces projets1 ont été

clôturés, permettant à Medicen Paris Region de se classer dans les 5 pôles (parmi les 70 pôles mondiaux) ayant le plus de projets aboutis.

Le contrat de performance pour maintenir l'excellence en santé en Ile-de-France
La création des pôles de compétitivité a maintenant dix ans et leur utilité n'a jamais été démentie. En Ile-de-France où les acteurs de l'innovation sont particulièrement nombreux, les pôles de compétitivité ont permis, toutes activités confondues, à la région capitale de tenir son rang de première région économique française et d'accroître son rayonnement au plan international.

Dans le secteur de la santé – domaine reconnu de l'excellence française et où l'Ile-de-France regroupe 50% de l'écosystème des sciences du vivant – le travail collaboratif entre professionnels de santé, acteurs industriels et recherche académique est essentiel pour faire naitre et aboutir l'innovation. Par l'animation de cet écosystème, Medicen Paris Region a permis la mise sur le marché de 28 projets innovants, au service des patients, des professionnels de santé et des emplois en Ile-de-France.

Une nouvelle gouvernance avec des objectifs ambitieux
Le monde des sciences de la vie évolue constamment. De nouveaux enjeux apparaissent autour des technologies innovantes pour mettre en oeuvre la médecine de demain, souvent vue comme la médecine des 5 P (personnalisée, préventive, prédictive, participative, de précision…). Pour répondre à ce défi, le contrat de performance signé aujourd'hui s'articule autour de technologies d'avenir, illustrées par 5 domaines d'actions stratégiques : diagnostic in vitro, imagerie diagnostique et interventionnelle, médecine régénératrice et biomatériaux, TIC & Santé et médecine translationnelle, qui serviront les sites d'excellence clinique de l'Ile-de-France et permettront les innovations de demain.

A propos de Medicen Paris Region
Labellisé en 2005, Medicen Paris Region est un pôle de compétitivité mondial mobilisant entreprises, organismes académiques de recherche publique et d'enseignement supérieur et collectivités territoriales autour d'une même ambition : donner à l'Ile-de-France la place de leader européen au plan industriel, dans les domaines du progrès diagnostique et thérapeutique ainsi que dans celui des hautes technologies pour la santé. Fort de plus de 200 membres, son but est de développer l'attractivité du territoire francilien, de renforcer la compétitivité internationale de la filière santé et de développer croissance et emplois sur des

marchés porteurs.

Depuis la création du pôle, 257 projets ont été labellisés et financés par l'Etat (Fonds Unique Interministériel), bpifrance/ISI, l'ANR, le FEDER, le Grand Emprunt et/ou par les collectivités territoriales / la Région Ile-de-France pour un investissement total de 1,4 milliards € et 468 millions € d'aides publiques et 28 nouveaux produits commercialisés dans les domaines de l'imagerie des dispositifs médicaux et des outils biologiques.

1 Hors ANR